





LES ASSISES INTERNATIONALES DU TRAIL

3 SEPTEMBRE 2012

COURMAYEUR

« Courir, Marcher, Sauter, Lancer » sont les 4 verbes qui définissent clairement la pratique de l'athlétisme dans nos clubs.

Les 2 premiers « Courir et Marcher » font partie de la pratique du trail : il était donc tout à fait normal que cette nouvelle discipline rejoigne le giron fédéral, d'autant que les terrains d'évolution se situent en milieu naturel comme la course de montagne ou le cross country pratiqué depuis plus d'un siècle.



C'est en 2004 que la FFA a pris conscience de l'évolution du trail en voyant apparaître dans quelques clubs des sections spécifiques ; la première démarche a été de prendre contact avec quelques organisateurs et pratiquants afin de s'informer avec plus de précisions sur le déroulement de ce type d'épreuves. Dans le même temps le Ministère de la Jeunesse et des sports a interpellé la FFA et plusieurs fédérations afin de définir un cadre règlementaire pour cette pratique ; après plusieurs réunions la décision officielle a été prise par le Ministère en accordant la délégation à la FFA.

Ces deux étapes ont été fondamentales avant que le Comité directeur de la fédération valide la pratique du trail comme une discipline à part entière de l'athlétisme.



Nous avons alors pris l'initiative de réunir les principaux organisateurs de trail à VALENCE en 2006 dans le cadre d'un partenariat avec le département de la Drôme ; c'est au cours de cette réunion que la FFA a expliqué son positionnement : à savoir la reconnaissance du trail au même titre que les autres disciplines qui se déroulent en pleine nature (cross, course de montagne) .

Nous avons proposé la constitution d'un groupe de travail, reconnu par le Comité Directeur de la FFA, comme un groupe d'experts susceptibles de nous permettre d'organiser et de structurer cette nouvelle discipline sur notre territoire.

Un travail assidu et régulier a permis à ce groupe d'être force de propositions avec un document définissant clairement les règles essentielles pouvant garantir la pratique du trail au sein de la FFA.

- L Λ D R O M E -



Le principe d'un circuit national « Trail-Tour-National » a été adopté en 2007 grâce à la participation active des organisateurs qui ont accepté de collaborer avec notre fédération ; les premiers soutiens des collectivités territoriales dont les départements de la Drôme et de la Loire ont permis d'installer le TTN dans le calendrier officiel de la FFA.

Afin de répondre aux attentes du Ministère Jeunesse et Sports et de remplir correctement notre rôle de fédération délégataire, il a été convenu que le TTN permettrait d'attribuer des titres de « Champions de France », ainsi en 2008 nous avons honoré nos premiers champions à l'issu d'un circuit de 8 épreuves se déroulant de janvier à octobre.





Le succès du premier TTN a été tel que d'autres courses ont souhaité en faire partie l'année suivante, le TTN 2009 comprenait 12 étapes.

Le groupe de travail et les élus de la FFA confrontés au développement continu de la pratique ont alors décidé de classer les trails en 4 types :

Le Trail découverte

Le Trail Court

Le Trail

L'Ultra Trail





Il a fallu aussi enrichir le document initial d'un paragraphe important sur la sécurité avec un certain nombre de recommandations ; chaque fois la concertation a prévalu, aucune décision n'a été prise sans l'aval du groupe.





Les performances sportives réalisées par les meilleurs trailers nous ont obligatoirement conduits à réfléchir sur la structuration du haut-niveau de pratique. Afin de préparer correctement les championnats du monde 2009 organisés sur notre territoire à Serre-Chevalier, la Direction technique Nationale a créé un secteur spécifique piloté par le référent HS Jean-François PONTIER, accompagné d'un technicien Philippe PROPAGE.

Le premier championnat du monde fut un grand succès sur tous les points : organisation et résultats.

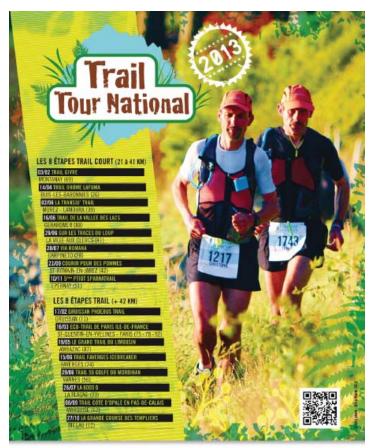
La France est aujourd'hui un des rares pays à considérer les trailers de haut-niveau comme les autres athlètes des équipes nationales ; des stages réguliers sont organisés avec les crédits de la fédération, soutenus par les collectivités territoriales.

Cette politique a permis à nos athlètes de briller à nouveau en 2011 en Irlande à l'occasion des deuxièmes Championnats du monde : en remportant 4 titres (2 individuels et 2 par équipes) nous avons conforté notre place de leader mondial.



En 2013 , à l'écoute des pratiquants , des organisateurs et des « teams », nous avons décidé de créer un championnat de France (Trail court et Trail long) avec confrontation directe des meilleurs , il se déroulera à l'automne 2013 et sera ouvert uniquement aux licenciés de notre fédération.

Le TTN continuera d'exister, les différentes épreuves permettront aux trailers de se qualifier pour les championnats de France ; tous les participants aux épreuves du TTN pourront marquer des points dans le classement national des clubs au même titre que les sprinters, sauteurs ou lanceurs.













La politique de développement de la FFA repose sur 5 piliers :

L'athlétisme découverte pour les plus jeunes

L'athlétisme de performances sur piste

La Course sur route (du 10km au 100km) ainsi que le grand fond (24h)

L'athlétisme nature (course en montagne et trail)

L'athlétisme loisir -santé pour les pratiquants hors compétition.

En conclusion nous pouvons dire que le trail est une des composantes de notre politique de développement, il progresse au sein de nos clubs et intéresse tous les publics, quel que soit le niveau de chacun.